

De: UNIVERSITE PARIS DIDEROT<president@univ-paris-diderot.fr>

Sujet: [PRESIDENT] Urgent Communiqué de Vincent Berger

Date: Thu, 14 Jun 2012 11:57:30 +0200

A: [REDACTED]



Communiqué du Président

de l'université Paris Diderot

14 juin 2012

Le Président de l'université Paris Diderot, Vincent Berger, souhaite faire part de sa consternation à la lecture d'une question posée aux étudiants le 12 juin 2012 dans le cadre d'un examen optionnel de médecine. Cette question interrogeait sur la qualification de crime de guerre, de crime contre l'humanité, ou de génocide, le résultat d'un bombardement dans la bande de Gaza ayant fait 22 victimes.

Cette question comporte un caractère polémique regrettable, qui contrevient à l'esprit de neutralité et de laïcité de l'enseignement supérieur. Vincent Berger rappelle que le principe d'indépendance des enseignants chercheurs, inscrit dans notre constitution, n'autorise en rien le non-respect des valeurs fondamentales du service public. Le Président de l'université considère d'autre part que cette question dépasse le cadre pédagogique de la discipline concernée, ne relevant ni de médecine, ni de médecine humanitaire.

Le Président de l'université regrette le « hors-sujet » d'un de ses professeurs. Il comprend l'émotion suscitée, au sein de la communauté universitaire et au-delà, par une telle question au sein d'un examen universitaire.

Il est décidé de l'ouverture d'une enquête administrative qui sera instruite strictement dans le cadre des instances académiques de l'université.

Vincent Berger
Président de l'Université Paris Diderot